

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (2000)

Heft: 134

Rubrik: Courier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MESSAGER SUISSE

Fondé en 1955
Numéro 134
Septembre 2000

Directeur de la Publication :
Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :
Laurent Faure, Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Henriette Nicolet,
Alexandre Pierquet,
Olivia Psachin.

Rédaction : Denis Auger

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Alliaume,
Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Letizia Meienberg,
Henriette Nicolet.

Rédaction du Messager Suisse
100 Rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret
Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71
Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Le Messager Suisse sur Internet :
<http://i.am/messager-suisse>.

Service promotion
Alexandre Pierquet
Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71

Mensuel

Prix du numéro : 22 FF

Abonnement 11 numéros : 240 FF

Abonnement 22 numéros : 440 FF

Abonnement de soutien : 350 FF

Étranger/Par Avion/Associations/... : nous consulter

Service abonnements du Messager Suisse
DIP- 70 Rue Compans- 75019 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 84 85 00
Fax : +33 (0)1 42 00 56 92

Crédit Photos

Couverture, pp. 2, 6 à 13, 22 et 23 : Michel Goumaz,
pp. 3, 14 à 16, 22, 24, 25 : D.R.,
pp. 2, 17 à 19 :
Office de tourisme du Lac Majeur, D.R.

Éditeur : Franco-Suisse de Publications

Sarl de Presse

Gérant : Philippe Alliaume

Associés :

Philippe Alliaume et Alexandre Pierquet

Siège Social :

41, Avenue George V - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 43 93 07

Fax : +33 (0)1 47 23 03 87

Siren : 413 199 308 RCS Paris

Ape : 221E - TVAIC : FR16413199308

CPAP N° 52679 - ISSN N° 1274-7769

Dépôt Légal à Parution - © 1997-2000 FSP SARL



Membre de la

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour apprécier. Reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

Réalisation : DPA Communication

Tél. : +33 (0)1 56 79 05 79

Impression : Imprimeries EDIPRESSE

Rédaction

Abonnements

Photos

Informations légales

Courrier des lecteurs

Comme toujours, on reçoit avec plaisir une revue, cela semble naturel d'être informée, mais on ne dit jamais merci. Je regretterais votre revue si elle venait à disparaître, tous les faits sont une vue rapide de l'actualité. J'essaye chaque année d'aller deux ou trois fois en Suisse, avec mes petits-enfants qui sont imbattables sur le château de Gruyère. Votre article sur Marseille m'a rappelé que lors de mes 80 ans, le consulat dont j'appartiens m'a adressé des vœux d'anniversaire. Il faut être suisse pour agir ainsi. Dans le petit village où je vis, cela ne leur est pas venu à l'esprit, la mairie a été muette. Cette chaleur humaine est rare. Que dire de toutes vos informations, nouvelles fédérales, cantonales. Le calendrier me per-

met de faire rapidement un tour d'horizon et il est source de renseignements. Ayant prévu la visite de Morat, nous nous arrêterons pour voir les peintures de plein air de Môtiers en août (indiquées dans le dernier numéro). On dit que « l'union fait la force ». Ne pouvez-vous pas faire une seule revue avec la *Revue suisse* qui est pour moi plus fédérale ; cela lui enlèverait un peu de sa rigueur. Comment vous aider ? Il y a certainement des Suisses qui ne connaissent pas votre revue, comment les contacter ? Il existe certainement une liste à l'ambassade ou dans les consulats. Merci encore. Le chèque joint uniquement pour vous aider. Croyez monsieur, en nos salutations les meilleures.

Y. R., 04700 Oraison.

views ou les éditoriaux d'hommes politiques ou de nos ambassadeurs, mais sans pour autant abdiquer notre liberté d'expression.

Nous ne bénéficions d'aucune subvention, d'aucune facilité financière. Vous avez raison, il existe des listes dans les consulats, mais elles sont mises à disposition exclusive de la *Revue Suisse*, le *Messager* n'y a pas accès.

Le *Messager Suisse* a fait ces dernières années de nombreuses propositions de collaboration à la *Revue Suisse*, parfois même avec le soutien de l'ambassade de Suisse en France. Il n'a jamais reçu la moindre réponse constructive, le *Messager Suisse* n'intéressant plus la grande revue bernoise.

Récemment une question écrite a été posée par deux parlementaires au gouvernement suisse, afin de savoir s'il est normal que le financement public soit réservé à la *Revue Suisse* et interdit au *Messager Suisse*, alors que l'un et l'autre se financent aussi par la publicité. Peut-être aurons-nous une réponse à ce sujet.

Il est vrai que la presse indépendante dérange souvent plus que la presse officielle. Lorsque le *Messager Suisse* insère une publicité payante de l'ASIN, « on » s'en indigne. Lorsque la *Revue Suisse* fait de même mais pour un prix bien plus élevé, personne ne s'en étonne...

La Rédaction